

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

**Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 17 janvier 2024 à 19 h,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne	Vice-président
M. Jean Thibault	Trésorier
M ^{me} Jane Hicks	Secrétaire
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

EST ABSENT

M. Charles Gillespie	Administrateur
----------------------	----------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
M. Marc des Rivières	Directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente
M. Cédric Gélinas-Trudel	Ingénieur au Service du transport et de la mobilité intelligente
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M. Pierre-Emmanuel Lemay	Chef d'équipe au Service du transport et de la mobilité intelligente
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

Douze citoyens sont présents à l'assemblée en présence et 50 citoyens sont présents en ligne.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la première séance régulière de l'année 2024 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 17 janvier 2024, à 19 h, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Présentation : Étude de circulation sur le boulevard Pie-XI Nord et période de questions | 19 h 03 |
| 4. Période de questions et commentaires du public | 20 h 30 |
| 5. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 45 |
| 6. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2023 | 21 h 00 |
| 7. Suivi des activités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Résolution pour Facebook | 21 h 03 |
| 8. Information, correspondance et trésorerie | 21 h 15 |
| 9. Varia | 21 h 25 |
| 10. Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

24-01-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

24-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-01-03 Présentation : Étude de circulation sur le boulevard Pie-XI Nord et période de questions

D'entrée de jeu, la conseillère municipale mentionne que l'étude de circulation qui est présentée ce soir a été réalisée à la demande du conseil de quartier de Val-Bélair. Elle se dit très heureuse du travail qui a été fait dans ce dossier afin de présenter non seulement des constats, mais également des solutions pour améliorer la circulation dans le quartier. Elle remercie les équipes pour le travail colossal effectué puis invite M. Marc des Rivières, directeur du Service des transports et de la mobilité intelligente, à présenter les résultats de cette étude.

M. des Rivières fait savoir que l'étude de circulation a été réalisée par une firme externe de consultants, accompagnée de membres l'équipe du Service des transports et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec, et qu'elle s'est déroulée du printemps 2022 jusqu'à l'automne 2023. Il présente d'abord la mise en contexte de cette étude qui découle de la forte croissance démographique du quartier et du développement immobilier dans les dernières années, de la densification observée à proximité du boulevard Pie-XI et de l'avenue Industrielle, des problématiques de congestion routière observées à certains moments de la journée et de la modification des habitudes de déplacement des citoyens. Aussi, il rappelle les interventions réalisées dans les dernières années pour améliorer la circulation, à savoir :

- Aménagement de la rue des Affaires;
- Élargissement de l'avenue Industrielle;
- Réaménagement du carrefour de la route Sainte-Geneviève et de la rue de la Volière et de celui de la route Sainte-Geneviève et du boulevard Pie-XI Sud;
- Construction de nouveaux trottoirs;
- Aménagement de corridors scolaires;
- Déploiement technologique du gestionnaire artériel sur l'avenue Industrielle et le boulevard Pie-XI;
- Déploiement du Flexibus;
- Bonification de certains parcours du Réseau de transport de la Capitale;
- Réflexion sur la mobilité dans la couronne nord actuellement en cours.

Par la suite, il présente le contenu du mandat qui a été confié à la firme CIMA+ qui était de dresser le portrait de la situation actuelle, d'effectuer une simulation des conditions de circulation attendues à la suite du développement immobilier anticipé dans le quartier et de proposer des interventions pour améliorer la mobilité et la sécurité des citoyens.

M. Pierre-Emmanuel Lemay est par la suite invité à présenter les résultats de l'étude qui porte principalement sur la circulation dans le territoire du boulevard Pie-XI, de la route Sainte-Geneviève, de l'avenue Industrielle, de l'avenue des Affaires, de la route de l'Aéroport et de la rue de la Joconde. Il décrit la méthodologie utilisée afin de prendre des relevés des débits de circulation aux principales intersections, d'étudier la géométrie des principaux axes routiers, d'analyser le mode de fonctionnement des feux de circulation et de simuler les mouvements de circulation anticipés en fonction de l'ajout de nouvelles constructions prévues dans les prochaines années.

Il décrit les résultats actuels de l'étude de circulation pendant les périodes d'achalandage du matin et du soir. Aussi, il explique que les nouvelles constructions déjà autorisées permettent d'anticiper une augmentation moyenne des débits de circulation dans la zone d'étude de 4,6 %.

Il présente ensuite les principaux constats qui ont été mis en lumière lors de l'étude réalisée, soit :

- Le boulevard Pie-XI est un axe routier municipal qui présente actuellement le plus d'enjeux fonctionnels;
- L'intersection formée du boulevard Pie-XI et de l'avenue Industrielle est le « nœud » du secteur et la cause de plusieurs problématiques observées dans les rues avoisinantes;
- Les conditions de circulation dans les rues du secteur sont influencées par l'état de la circulation sur l'autoroute Henri-IV;
- Les rues qui donnent accès à l'autoroute Henri-IV présentent des enjeux fonctionnels;
- La capacité d'amélioration du réseau routier municipal et du réseau autoroutier est limitée;
- Des options plus attractives et confortables en matière de transport en commun et de mobilité active devront être développées pour améliorer davantage la mobilité dans le secteur;
- La route de l'Aéroport pourrait jouer un rôle plus important dans la mobilité nord-sud.

Suivant ces constats, il décrit les interventions formulées par le consultant. Chacune de ces mesures a fait l'objet d'une analyse rigoureuse par le Service des transports et de la mobilité intelligente qui en a retenu un bon nombre, en a rejeté certaines et en a proposé d'autres. Essentiellement, les mesures retenues sont les suivantes :

- Zone 1 - Route de l'Aéroport
 - La Ville de Québec et le ministère des Transports et de la Mobilité durable ont débuté une réflexion en vue de réaménager le tronçon de la route de l'Aéroport, situé au sud du boulevard Chauveau;

- Optimisation du fonctionnement des feux de circulation du carrefour formé de la route de l'Aéroport et de l'avenue de la Montagne Est.
- Zone 2 – Carrefour Sainte-Geneviève / Volière
 - Modification de la géométrie et réassignation des voies de circulation de l'approche Nord (deux voies de virage à droite et ligne de guidage, avec ou sans îlot de déviation).
- Zone 2 – Carrefour Sainte-Geneviève / Pie-XI
 - Aménagement d'un îlot de virage à droite à l'approche Est; la présence du bassin de rétention pose toutefois un enjeu de réalisation.
- Zone 3 – Boulevard Pie-XI (entre la rue de Corail et la rue de Calais)
 - Analyse en cours pour évaluer la pertinence et la faisabilité de contrôler l'intersection formée du boulevard Pie-XI et de la rue de l'Escarpement avec des arrêts obligatoires à toutes les approches ou des feux de circulation.
- Zone 4 - Avenue Industrielle entre la rue Impériale et l'avenue des Affaires
 - Réduction et relocalisation des accès aux établissements commerciaux; cette mesure nécessite des négociations avec les propriétaires privés.
- Zone 4 – Intersection du boulevard Pie-XI et de l'avenue de la Montagne Est
 - Évaluation en cours de la pertinence d'installer des feux de circulation pour gérer le mouvement des véhicules qui empruntent la bretelle en direction de l'avenue de la Montagne Est.
- Zone 5 – Intersection de l'avenue Industrielle, de la rue de l'Etna et du boulevard Pie-XI
 - Réaménagement du carrefour par l'ajout d'une voie de virage à gauche et d'une voie de virage à droite à l'approche Ouest, l'ajout d'une voie de virage à droite par l'approche Sud, et par l'ajout d'une voie de virage à gauche par l'approche Est.
- Zone 6 - Intersection du boulevard Pie-XI Nord et de l'avenue des Affaires
 - Ajout d'une phase protégée de virage à gauche à l'approche Nord du boulevard Pie-XI pour favoriser l'utilisation de l'avenue des Affaires.
- Zone 7 - Intersection de l'avenue des Affaires et du corridor des Cheminots
 - Une problématique de sécurité des cyclistes au croisement Sud de la piste cyclable est notée;
 - Des aménagements physiques sont en analyse et des discussions en cours avec Hydro-Québec pour l'installation de feux de circulation.
- Zone 7 - Intersection de l'avenue Industrielle et de l'autoroute 573 (Henri-IV)
 - L'intersection est sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

- L'allongement de la voie de virage à droite de l'approche Ouest est recommandé par le consultant. Ce projet pourra être réalisé par la Ville de Québec, après entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Pour chacune des zones, dont les intersections sont munies de feux de circulation, une optimisation du fonctionnement des feux sera réalisée de même qu'un allongement de la durée de la phase pour les piétons. Une optimisation de la synchronisation des feux de circulation sur l'avenue Industrielle, le boulevard Pie-XI et l'avenue Sainte-Geneviève sera également complétée au printemps 2024.

Les projections réalisées par le consultant et l'équipe du Service de transport et de la mobilité intelligente permettent d'anticiper que, une fois l'ensemble des aménagements complétés, les conditions de circulation seront grandement améliorées aux endroits où des problématiques sont actuellement observées, et ce, malgré l'ajout de près de 900 logements. Le carrefour formé par l'avenue Industrielle et l'autoroute Henri-IV demeurera toutefois problématique à certains moments.

M. Lemay présente également d'autres interventions qui sont à l'étude en vue d'évaluer la faisabilité de revoir l'utilisation de la surface asphaltée pour améliorer la fluidité de la circulation, la sécurité des personnes et le déplacement des cyclistes en y aménageant 3 voies de circulation, 2 bandes cyclables et un trottoir de chaque côté du boulevard Pie-XI. Le parachèvement des corridors scolaires près des écoles primaires est également prévu, de même que la construction d'un nouveau trottoir sur la rue de Montolieu, entre le boulevard Pie-XI et la rue des Herbes-Sauvages, le réaménagement de la rue Jean-Bardot, la construction d'un nouveau trottoir et l'élargissement des bandes cyclables sur le boulevard Pie-XI sur une distance de 100 mètres au sud de la rue de Montolieu.

Enfin, M. des Rivières explique l'échéancier des travaux et la complexité d'exécution, faisant en sorte que leur réalisation pourrait s'échelonner sur une période de 2 à 5 ans. Il explique également que l'ensemble des travaux représente un investissement de 15 à 20 M\$ et que la disponibilité budgétaire pourrait également avoir un effet sur l'échéancier de réalisation.

Les citoyens sont par la suite invités à formuler leurs questionnements et commentaires :

- Une citoyenne partage son inquiétude à l'effet que les aménagements proposés et l'échéancier de réalisation ne permettront pas d'améliorer à court terme la circulation sur la rue de la Joconde;
- Un citoyen souhaite connaître les améliorations qui seront proposées par le RTC pour améliorer la desserte de transport en commun dans le quartier. M. des Rivières l'informe que le RTC a déjà apporté certaines améliorations et qu'une réflexion sur la mobilité dans la couronne Nord est actuellement en cours;
- Un citoyen s'informe si d'autres développements résidentiels sont prévus dans les prochaines années, ce qui pourrait occasionner une affluence de nouveau trafic non pris en compte dans les calculs actuels. M^{me} Dussault et M. des Rivières mentionnent qu'il y a de

moins en moins de possibilités de densification dans le quartier puis précisent que lorsque le zonage d'un projet est conforme, ils n'ont aucun pouvoir pour empêcher sa construction;

- Une citoyenne mentionne que l'intersection la plus importante du secteur est celle du boulevard Pie-XI, de l'avenue Industrielle et de l'avenue de l'Etna et que son réaménagement permettra d'améliorer la circulation de manière importante. M. des Rivières précise que ce réaménagement implique plusieurs négociations et beaucoup de travaux préparatoires, raison pour laquelle l'échéancier de réalisation ne peut être réalisé rapidement;
- Une citoyenne s'informe de ce qui est prévu pour l'intersection dans le secteur de la rue du Golf et de la rue de Montolieu. M. des Rivières mentionne que les données recueillies ne justifient pas d'intervention dans ce secteur pour le moment;
- Un citoyen se questionne à savoir pourquoi la Ville ne peut agir en amont des développements pour éviter notamment des problématiques de congestion une fois les constructions finalisées. M. des Rivières fait savoir que les rues résidentielles sont financées par les promoteurs et qu'il devient complexe pour la Ville de gérer ses investissements en conséquence;
- Une citoyenne souhaite en apprendre davantage sur les actions qui modifient les comportements humains. M. des Rivières mentionne que c'est un ensemble de mesures qui permettent de modifier positivement les comportements. À titre d'exemples, il mentionne l'Université Laval qui a modifié l'heure de début des cours, l'avènement du télétravail et le covoiturage;
- Un citoyen s'inquiète du nombre de stationnements des nouveaux blocs sur le boulevard Pie-XI qui est insuffisant et que les véhicules se retrouvent stationnés en bordure de la rue Castel. Il dit avoir fait de nombreuses plaintes à la Ville pour assurer la sécurité de tous. Par ailleurs, il propose l'aménagement d'un tunnel pour assurer la sécurité de la piste cyclable sur la rue des Affaires;
- Un citoyen souhaite connaître le nombre de véhicules par logement qui a été estimé sur les 900 nouvelles habitations. M. des Rivières invite les citoyens à remplir l'enquête Origine-Destination qui est en cours et qui permettra à la Ville d'obtenir des informations importantes sur les habitudes de déplacement des citoyens;
- Une citoyenne s'informe concernant l'aménagement de voies pour tourner à gauche qui a été évoquée sur le boulevard Pie-XI. Le dossier étant présentement en début d'analyse, M. des Rivières ne peut donner davantage d'informations;
- Une citoyenne s'informe à savoir si l'aménagement d'un trottoir sur l'avenue Industrielle, à la hauteur de la rue Joviale, est prévu. M. des Rivières mentionne que des discussions sont en cours avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le réaménagement complet de la route de la Bravoure;
- Une citoyenne mentionne que le RTC n'a pas revu son trajet, malgré les nombreux développements immobiliers notamment le long du boulevard Pie-XI. M. des Rivières rappelle qu'une réflexion sur la mobilité dans la couronne Nord est actuellement en cours;
- Un citoyen s'informe des aménagements prévus pour tourner sur la rue de l'Innovation. M. des Rivières mentionne qu'un réaménagement du feu de circulation est possible. Il prend note du commentaire et l'équipe étudiera la faisabilité;

- Un citoyen mentionne que l'intersection de la rue du Grand-Bourg et du boulevard Pie-XI comporte 3 panneaux d'arrêt, qui sont très peu respectés. Il suggère de pouvoir y installer un feu de circulation. Le commentaire est pris en note et l'équipe étudiera la faisabilité;
- Une citoyenne demande l'ajout d'un feu de piéton dans le secteur de la rue Calais et de la rue des Rigoles. M. des Rivières mentionne que des analyses à cet effet sont déjà en cours;
- Une citoyenne s'informe à savoir quelles interventions la Ville souhaite mettre en place pour améliorer le comportement humain. M. des Rivières fait savoir que les données recueillies dans le cadre de la réflexion sur la mobilité dans la couronne Nord guideront les actions de la Ville à cet égard;
- Un citoyen propose d'aménager un trajet d'autobus express, sur l'entièreté du boulevard Pie-XI, à partir de la rue de Montolieu, puis de prévoir un trajet vers l'Ancienne-Lorette;
- Une citoyenne s'informe de ce qui est prévu en matière de stationnement incitatif et de parc-o-bus. De plus, elle partage sa préoccupation concernant l'aménagement de trottoirs lors du développement de nouvelles rues;
- Un citoyen demande si l'optimisation de l'accès aux commerces a fait partie des réflexions lors de l'étude. M. des Rivières mentionne que des démarches à ce sujet sont entamées avec quelques commerces mais qu'il demeure certains enjeux;
- Un citoyen demande un engagement ferme de la Ville que les travaux seront réalisés. M. des Rivières partage l'intention ferme de réalisation, laquelle dépendra des budgets et des négociations préalablement requises. À cet égard, il propose de venir présenter les concepts retenus au cours de l'automne 2024.

La réunion est suspendue de 21 h 20 à 21 h 27.

24-01-04 Période de questions et commentaires du public

Le directeur de cabinet du ministre Éric Caire informe les membres qu'une évaluation est actuellement en cours avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le réaménagement de l'intersection de l'autoroute Henri-IV et de l'avenue Industrielle, de même que de la route de la Bravoure. Des annonces seront faites, le cas échéant, une fois les évaluations finalisées.

24-01-05 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault informe les administrateurs qu'une présentation du projet de réaménagement de la rue de l'Etna leur sera faite à la séance du mois de février et que le projet de développement de la Base de plein air La Découverte leur sera présenté plus tard ce printemps.

24-01-06 Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2023

Résolution CQVB-24-CA-01

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M^{me} Jane Hicks, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2023 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

24-01-07 Suivi des activités du conseil de quartier

- Résolution pour Facebook

Afin de promouvoir les activités du conseil de quartier, les administrateurs conviennent du besoin de se doter d'une page *Facebook* officielle pour le conseil de quartier. À cet égard, M. Benoît Duchesne analysera la possibilité de reprendre la gestion de la page *Vie de quartier de Val-Bélair* qui avait été prévue à cet effet et qui n'a pas été mise à jour depuis un certain moment.

Résolution CQVB-24-CA-02

Il est proposé par M^{me} Louise Sauvageau, appuyée par M. Maxime Falardeau, de confier la responsabilité de la gestion de la page Facebook officielle du conseil de quartier de Val-Bélair à M. Benoît Duchesne.

24-01-08 Information, correspondance et trésorerie

Informations et correspondances

- La présidente invite les administrateurs à participer à la rencontre d'information et d'échanges concernant les modifications proposées au Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, qui se tiendra le 18 janvier 2024, à 19 h, par Zoom;
- La présidente a eu l'occasion d'assister à la séance d'information portant sur le soutien financier pour accélérer la transition écologique des quartiers, le 11 janvier dernier. Elle fait savoir qu'un appel de projets collectifs est en cours et que le programme offre un accompagnement pour consolider les projets, ainsi que des subventions allant de 50 000 \$ à 250 000 \$ par projet.

Trésorerie

Le solde du compte était de 4 598,15 \$ au 29 décembre 2023. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 3 367,68 \$.

Le trésorier précise que le renflouement annuel du compte, d'un montant de 1 475 \$ apparaîtra sur le prochain relevé de compte.

Résolution CQVB-24-CA-03

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M^{me} Francine Dion, d'autoriser le paiement d'un montant de 105 \$ (chèque # 255) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de décembre 2023.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

24-01-09 Varia

En prévision de l'assemblée générale annuelle du mois d'avril prochain, M^{me} Sayana Khuon fait savoir que diverses résolutions seront soumises pour adoption à la prochaine séance. Également, elle mentionne que la consultation publique concernant la création d'un parc cinéraire naturel devra être refaite, l'avis public requis pour une telle consultation n'ayant pas été publié au préalable.

24-01-10 Levée de l'assemblée

À 21 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoît Duchesne de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Jane Hicks, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Jane Hicks, secrétaire